PROJET D'ETABLISSEMENT MULTI-ACCUEIL
« BETH RIVKAH »

CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

GESTIONNAIRE

NOM DU GESTIONNAIRE : **Association Crèche Beth Rivkah**

- NATURE JURIDIQUE : Association loi 1901
- CORRESPONDANTS(S) : **Monsieur Joseph RABA**
- ADRESSE **: 43/49 rue Raymond Poincaré - 91330 Yerres**
- TELEPHONE : **01 69 49 62 76**
- FAX : **01 69 49 36 61**

NOM DE LA STRUCTURE : Multi-Accueil Beth Rivkah

- ADRESSE : **2/4 rue Caresmentrant - 91330 Yerres**
- TELEPHONE : **01 69 49 62 86**
- FAX : **01 69 49 36 61**
- DATE D'OUVERTURE : 1er septembre 2011 (pour la crèche collective de 27 berceaux) – 15 mai 2014 (pour l'extension de la crèche collective de 10 berceaux)
- DATE D'OUVERTURE de l'extension : 1er septembre 2020 (pour 20 berceaux)

NOM DE LA DIRECTRICE DE LA STRUCTURE : Mme Meslati Hanna

CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES

Capacité totale : **37 places + 20 places**

- Modalités d'accueil :
  - **37 places**
  - Le nombre de places d'accueil occasionnel et d'urgence varie en fonction des absences des enfants accueillis en régulier. Selon la réglementation, les enfants peuvent être accueillis en surnombre certains jours de la semaine dans le respect de 15% de la capacité d'accueil soit 5,5 places supplémentaires.
  - **20 places** soit 3 places supplémentaires
- Horaires d'ouverture **: 8H00 à 18H00**
- Age des enfants accueillis : **2 mois et demi à l'entrée en maternelle**

LES PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSEES, EN PRECISANT NOTAMMENT LES DUREES ET LES RYTHMES D'ACCUEIL

Le multi-accueil offre 3 types d'accueil collectif : régulier, occasionnel ou d'urgence.

L'ACCUEIL REGULIER : 57 places

Cet accueil est contractualisé. Les enfants sont accueillis, chaque semaine, suivant un planning fixe établi préalablement entre la famille et la directrice.

Les enfants sont âgés de 2 mois et demi jusqu'à l'âge de l'entrée à l'école maternelle.

Les 57 places d'accueil sont attribuées en fonction de critères définis lors de la commission d'attribution des places qui a lieu en mai (pour le mois de septembre) et en novembre (pour une éventuelle entrée en janvier s'il reste des disponibilités). Les critères sont conjointement établis par la directrice et le Président de l'Association.

L'ACCUEIL OCCASIONNEL :

Pour ce type d'accueil, il n'y a pas lieu de le contractualiser, ni d'appliquer la mensualisation. Une réservation peut s'effectuer d'une semaine à l'autre ou le jour même. La facturation se fait à l'heure et la période d'adaptation n'est pas facturée tant qu'elle ne

dépasse pas une heure. L'enfant est inscrit au multi-accueil et la famille est prévenue, au plus tôt, si des créneaux horaires s'avèrent disponibles. Il n'y aura pas de récurrence dans cet accueil, ni dans les jours, ni dans les horaires d'accueil.
Le tarif horaire appliqué correspond exactement à celui calculé pour un accueil régulier puisque les revenus de la famille sont connus, l'enfant étant inscrit dans la structure.

L'ACCUEIL D'URGENCE :

L'établissement prévoit un accueil d'urgence pour répondre aux situations exceptionnelles et imprévues rencontrées par les familles. La notion d'urgence sera évaluée au cas par cas par la directrice. Il s'agira d'enfants qui ne sont pas connus de la structure et pour lesquels un accueil s'avère indispensable. La durée sera limitée et réévaluée au cas pas cas là aussi.
Les revenus de la famille n'étant pas connus, le tarif horaire est défini annuellement par le gestionnaire. Il correspond au montant total des participations familiales facturées sur l'exercice précédent divisé par le nombre d'actes facturés au cours de l'année précédente
Par l'application du décret 2010-613 du 7 juin 2010, nous proposons 15% de places supplémentaires, ce qui représente 8.5 places d'accueil d'urgence.

PROJET EDUCATIF

« Un projet éducatif exprime les valeurs éducatives que s'est fixée la structure au travers des activités avec les enfants accueillis. Il doit décliner les objectifs de l'équipe pour accueillir l'enfant et sa famille ».

Le multi-accueil est un lieu de vie et d'éveil qui accueille les enfants entre deux mois et demi et leur entrée à l'école maternelle.
C'est un espace qui favorise le développement et l'épanouissement de l'enfant en répondant à ses besoins. C'est un lieu de rencontre, d'échanges, de communication et de dialogue.
Il accueille chaque enfant individuellement et l'aide à s'intégrer dans un groupe d'enfants de son âge.
L'encadrement aide l'enfant progressivement à acquérir une autonomie suffisante pour vivre au mieux la vie en collectivité dans un climat affectueux, sécurisant, stimulant et esthétique.

Le multi-accueil est prévu pour accueillir 57 enfants en accueil personnalisé, selon les besoins des parents et selon un planning préétabli au moment de l'admission. Il doit permettre d'accueillir des enfants porteurs de handicap, en accueil occasionnel et en accueil d'urgence.

La crèche collective créée en septembre 2011 ayant eu un franc succès, une extension de 10 berceaux s'est rapidement avérée nécessaire puis 20 de plus en septembre 2020.

LES OBJECTIFS

- Assurer le bien-être de chaque enfant.
- Adapter le cadre de vie à ses besoins.
- Favoriser son autonomie tout en lui permettant de grandir à son rythme.
- L'aider à développer et stimuler sa créativité, sa personnalité.
- Contribuer à son développement moteur.
- L'initier à la vie de groupe et préparer sa scolarité.

- Le personnel du multi-accueil offrira aux parents un service de conseils psycho-éducatifs et un vrai soutien à la parentalité.
- Le personnel doit également assurer une prévention quotidienne (veiller à l'intégrité physique et psychique des enfants), et permettre à chacun d'atteindre individuellement et en équipe un travail de qualité.

DES TEMPS PEDAGOGIQUES FORTS

PREMIERES DEMARCHES ET PREMIER ACCUEIL

L'inscription en multi-accueil d'enfants se fait par courrier ou par courriel en indiquant la date souhaitée d'entrée de l'enfant dans notre structure, sa date de naissance et le forfait d'accueil choisi. Les formulaires peuvent être remis sur simple demande. Un accueil individualisé est organisé entre la directrice de l'établissement et les familles. Cet entretien permettra aux parents, ou futurs parents, de s'informer des modalités d'accueil et favorisera le concours actif et individualisé des parents à la vie dans l'établissement.

L'inscription est conseillée au plus tôt à compter du 7ème mois de grossesse ou de la décision attribuant la garde de l'enfant en vue de l'adoption.

L'ADAPTATION

Une période d'adaptation est nécessaire pour l'enfant afin de faciliter son intégration dans la structure et de dédramatiser la séparation. Nous demandons à l'un des parents de venir régulièrement avec son enfant sur une période plus ou moins longue. Cette période pourra être prolongée en fonction des réactions de chacun mais elle ne peut être inférieure à cinq jours. Cela permet aux parents d'entrer en contact avec le personnel, et à l'enfant de s'habituer petit à petit à la séparation, de découvrir les nouveaux lieux et de se familiariser avec un groupe d'enfants.

L'adaptation est progressive pour permettre à l'enfant, ses parents et les professionnels de se connaître et adopter ce nouveau lieu de vie. Une personne « référente » s'occupe plus particulièrement de l'enfant pendant l'adaptation afin de l'accompagner étapes par étapes dans ses découvertes. Cela permet de créer un lien pour vivre ensemble et personnaliser l'accueil pour chaque enfant et chaque famille. Les parents sont invités à visiter le nouvel environnement de l'enfant, à rencontrer l'équipe de la section. Après la période d'adaptation, ils sont aussi invités à prendre le temps, à l'arrivée et au départ avec leur enfant, de partager un moment de jeu, faire un change, lui donner un goûter… De plus, pendant cette période, l'arrivée des familles est échelonnée afin de permettre aux professionnelles d'être pleinement disponibles pour garantir un accueil individualisé.

Pour un enfant agité, justement, ce doit être la même personne qui le change, le nourrit…afin d'éviter le changement, le mouvement qui désorganise…

Notre objectif au sein du multi-accueil est de favoriser cette sécurité interne et la préserver. C'est pourquoi nous essayons de garder une continuité de la « référente » d'une année sur l'autre Chaque année, dans la mesure du possible, l'équipe suit les enfants de son année

précédente et « passe » dans la section plus grande. C'est un bienfait pour les enfants, dont la période d'adaptation se passe sereinement et sans difficulté.
Pour autant, lorsque l'auxiliaire référente est absente du multi-accueil une journée, nous constatons que l'enfant le vit « bien » et n'en est pas affecté, contrairement aux craintes que l'on pourrait avoir, et la logique que l'on attendrait.

LES TRANSMISSIONS

Les transmissions se font essentiellement au moment de l'accueil du matin et du soir. Elles permettent aux professionnelles un accompagnement en douceur des temps de séparations et des retrouvailles, et une continuité entre la maison et le multi-accueil.
Chaque professionnelle observe l'enfant, à différents moments de la journée afin de pouvoir transmettre des informations aux parents. La professionnelle parle simplement de ce que vit l'enfant au sein de la structure, les bons moments comme les plus difficiles, afin que les parents puissent se représenter au mieux leur enfant en leur absence et ses réactions aux différentes situations de la journée. La professionnelle est sensible au dialogue qui valorise le parent, et l'aide dans son rôle au quotidien.

L'ACCUEIL

L'accueil est un moment d'échange privilégié, riche en émotions où l'adulte est disponible pour échanger avec l'enfant et ses parents, ce qui amène une séparation en douceur.

L'accueil est chaleureux, adapté à chaque enfant, au sein de la collectivité, en fonction de ses besoins et de son âge. L'enfant doit se sentir en confiance pour devenir de plus en plus autonome, ouvert aux autres et sur l'extérieur.
L'accueil d'un enfant handicapé est organisé avec sa famille, et l'équipe renforcée par des professionnels qualifiés si besoin. Il est adapté selon les contraintes dues au handicap ou à la maladie. C'est au moment de l'admission de l'enfant que sont évalués ses besoins individuels.

L'accueil se fait généralement en commun pour les 2 sections mitoyennes : Moyens et Moyens-Grands ; jusqu'à 9 heures le matin et le soir, à partir de 17h30, les trois sections se regroupent.
L'accueil de l'extension se fait généralement chacun dans leur section.

LA MISE EN PLACE DES REPERES POUR L'ENFANT

- <u>Avec les professionnelles</u>

Nous mettons en place dans notre structure la notion d'auxiliaire « référente ».
En effet, pour ne pas modifier les habitudes et permettre à l'enfant d'avoir des repères au sein du multi-accueil, on lui désigne une auxiliaire « référente » qui sera toujours la même pendant la période d'adaptation et si besoin, en cours d'année. C'est l'interlocuteur privilégié de l'enfant et des parents, ce qui facilite les liens affectifs.

Pour développer ses potentialités affectives et intellectuelles, l'enfant doit pouvoir s'appuyer sur une relation privilégiée avec l'adulte qu'il connait.
C'est justement parce qu'il est capable de s'attacher à une personne dans une relation privilégiée qu'il sera capable de partir à la découverte d'autrui de manière plus sereine et confiante. Cette relation privilégiée doit être distanciée et évoluer en fonction de l'âge et des besoins de l'enfant. L'adule adopte une attitude cohérente, avec des règles invariables d'un adulte à l'autre. Il est aussi important d'amener l'enfant à manifester ses envies, ses désirs, ses gouts et dégouts, ses ressentis.

Tous les enfants sont pris en charge par une approche « contenante », bienveillante et sécurisante. Il s'agit d'accueillir et de contenir leurs émotions afin qu'ils puissent s'éprouver dans un sentiment de sécurité interne.

Pour faciliter le passage des enfants de la crèche au jardin d'enfants, des réunions d'échange d'informations sont organisées avec le personnel des 2 structures. Les adaptations sont assurées par le personnel de la crèche qui se détache pour accompagner les enfants et les aider à s'intégrer progressivement, en douceur.

- Dans le temps

Des repères sont prévus dans la journée grâce aux différents temps forts tels que les repas, les changes, la sieste, les regroupements et les activités. La régularité permet à l'enfant d'anticiper ces moments et de mieux les appréhender. Ces temps sont ponctués par des petites musiques, comptines et de la lecture.

- Dans l'espace

Chaque enfant doit trouver une place qui lui soit propre et individualisée. L'enfant doit pouvoir s'approprier l'espace. Une photo de lui et ou de sa famille, son doudou, ses vêtements personnalisent son espace et permettent de respecter son individualité. Ceci est d'autant plus important chez les bébés, sensibles aux changements et à la collectivité. Il faut intégrer l'objet, le jouet, le tissu « qui vient de la maison » dans la structure, accessible à tout moment, pour aménager un espace d'accueil sécurisant.

PRENDRE SOIN D'UN ENFANT

Chaque enfant est à la fois unique et différent de l'autre (différence culturelles, sociales, religieuses, physiques, etc.). L'enfant possède une identité propre, il est un être en devenir d'où l'extrême importance de prendre soin de sa personne.

Le multi-accueil doit permettre aux enfants de s'ouvrir à la différence.

La qualité des soins apportés à l'enfant est un élément essentiel pour son épanouissement et la découverte de son corps. L'adulte agit en douceur, en parlant et expliquant ses actions. Il encourage sa participation et sa volonté de « faire seul ». Il accompagne l'enfant vers l'autonomie sans le forcer.

Lors de chaque soin, l'adulte est attentif au bien-être de chaque enfant.
Le bébé doit être maintenu, porté, ou installé de façon confortable, sans entraver sa liberté de mouvement mais en le sécurisant.

Le soin est un moment d'échange privilégié avec l'adulte, un moment de complicité par le regard, le sourire, qui renforce le lien enfant professionnelle.

- <u>Le sommeil</u>

Chez les bébés, le sommeil est à la demande. Chaque enfant dort dans un lit à la même place si possible personnalisé. L'adulte est attentif au rythme de l'enfant et à ses signes de fatigue ; il respecte le rituel d'endormissement de chacun et lui donne son doudou et sa tétine s'il en possède.
Chez les plus grands, les enfants peuvent se relaxer ou dormir sur des lits bas, placés dans le même espace.
Le repos d'un enfant fatigué peut s'organiser à tout moment de la journée, dans un coin calme. L'enfant est accompagné par l'adulte pour être réconforté et en confiance. L'objet transitionnel est à sa portée afin de le rassurer.

Chaque unité possède son propre dortoir, ce qui favorise le sommeil des enfants. Une musique douce permet de préparer au mieux les enfants pour la sieste et constitue un rituel à leur endormissement.

Les salles de repos sont des endroits calmes, ou l'on ne réveille en aucun cas les enfants mais où la surveillance est constante.

- <u>Le change</u>

Les changes sont effectués en fonction des besoins de l'enfant et les toilettes sont proposées en fonction de la demande et du développement psychomoteur de chacun d'entre eux (pas avant l'acquisition de la marche). L'accompagnement de l'enfant dans cet apprentissage est indispensable et doit se faire en continuité avec la maison.

- <u>Les repas</u>

Les repas sont des moments privilégiés de sociabilité, de convivialité et d'échanges entre enfants et adultes.
Chez les bébés, les repas sont donnés à la demande, selon les habitudes de l'enfant.

Le biberon est donné dans les bras de l'adulte et la cuillère en face de l'adulte pour un moment complice. L'allaitement maternel est encouragé : les mamans peuvent donner le sein à leur enfant si elles le souhaitent.

Il est possible de donner du lait congelé, suivant un protocole établi avec la directrice, l'infirmière et le médecin de la structure.

En grandissant, l'enfant apprend progressivement à manger seul avec la cuillère et certaines responsabilités lui sont données comme placer sa chaise avant le repas ou débarrasser son verre par exemple. Cela permet de renforcer la notion de plaisir autour de la table. L'adulte propose mais ne force pas l'enfant à manger. Les règles d'hygiène sont mises en place (se laver les mains…).

Des ateliers du goût sont établis pour encourager l'enfant à verbaliser autour des aliments et de ses sensations et le sensibiliser à une diversité, un équilibre alimentaire. La confection de gâteaux ou salades de fruits par exemple sont aussi des moments forts en apprentissage.

LES JEUX ET LES ACTIVITES PROPOSES AUX ENFANTS

La structure offre aux enfants des lieux éducatifs, des lieux de vie et de jeu, qui laissent la place à la fantaisie, la spontanéité, l'humour et la convivialité.

Le jeu et les activités sont essentiels au bon développement de l'enfant et pour la construction de sa personnalité. Ils sont en lien avec les moments de vie à la structure d'accueil (comme le repas ou le change) et au sein de sa famille.

Il est important que l'enfant prenne plaisir à jouer et progresse à son rythme pour qu'il découvre qui il est, ce qu'il fait et ce qu'il ressent. Le jeu est aussi un apprentissage des relations sociales, ou l'enfant est amené à tenir compte de l'autre. Pour répondre aux besoins de chacun et permettre à l'enfant de prendre de l'assurance, les professionnelles organisent un espace d'initiatives ou l'enfant peut choisir de faire ou de ne pas faire.

LA SALLE DE MOTRICITE

Une salle de motricité est mise à disposition des enfants. Elle est équipée

- D'une structure motrice avec toboggan, escaliers, tunnel, un hublot bulle, miroir…
- De petits véhicules et de trotteurs.
- De modules de motricité agençables : marches, vagues, grandes et petites bosses, pentes, trapèzes, arches, ponts…
- D'une piscine à balles.
- D'une barre de maintien et d'un parcours ludique et sensoriel.

- De bascules qui oscillent d'avant en arrière et vice-versa.
- De décors à miroirs fixés sur les murs.

POUR LES BEBES

L'adulte pense l'espace avec des jeux diversifiés et adaptés afin que l'enfant puisse observer et être stimulé par des textures, des couleurs, des formes, des sons…
Le tout petit découvre son corps et le monde qui l'entoure sous l'œil attentif de l'adulte. Les tunnels, miroirs, piscine à balles, toboggans sont accessibles et permettent des découvertes sensori-motrices. La 1ère activité que pratique intensément le tout-petit, est l'observation ; elle lui apporte une vision claire de son environnement, ce qui lui permettra par la suite de s'y déplacer, d'y agir et de s'y adapter.

On peut aménager l'espace ainsi :
• Un tapis de sol permet à l'enfant de s'exercer librement en toute sécurité : se retourner, ramper, attraper…
• Des mobiles accrochés avec réflexion et parcimonie, intègrent le mouvement, la lumière. Ils ouvrent au monde de la couleur, et des formes géométriques, et participent au développement sensoriel et psychique de l'enfant.
• Des anneaux entrelacés ou que l'on empile sur une tige, des hochets, des cylindres avec un grelot à l'intérieur, etc. permettent d'exercer sa préhension, sa patience, sa coordination œil/ main, et de développer sa curiosité.
• Des poufs sur lesquels l'enfant prend appui pour se dresser et la barre à laquelle il s'accroche pour se lever, se tenir debout et avancer, permettent de développer ses muscles et favorisent l'acquisition de la marche.
• Les chariots à pousser, qu'il fait avancer en marchant, peuvent être utilisés dans l'espace de motricité intérieur. Grace à cela, l'enfant développe ses acquisitions motrices et prend conscience de ses capacités.

POUR LES MOYENS-GRANDS

L'environnement est pensé pour permettre aux enfants de ne pas se gêner tout en pouvant se rencontrer. Les enfants d'âges mélangés vont apprendre à se connaitre, à échanger et respecter les plus petits.

- <u>Les activités accompagnées :</u>

Il est important d'aménager des temps d'activités spécifiques aux jeunes enfants.
Le cadre de telles activités permet aux enfants de découvrir les règles de la socialisation et de se sentir sécurisés par l'adulte. Celui-ci propose de respecter la consigne du jeu ou de l'activité, d'attendre son tour, d'accompagner l'enfant dans la découverte et l'encourager dans sa réalisation
Des ateliers pâtisserie, pâte à sel, collages, manipulation de pates, puzzles sont proposés au moins une fois par semaine.
Un atelier d'éveil corporel (parcours moteurs, danse, comptines gestuelles ...) est proposé régulièrement afin de favoriser le développement physique des enfants et l'évolution harmonieuse de leurs fonctions sensorielles et relationnelles. La relaxation leur permet ensuite d'être dans une atmosphère apaisante et sereine et de se recentrer sur eux-mêmes.

- <u>Les activités libres</u>

Les jeux libres entretiennent la créativité, l'imagination et la socialisation des enfants. Ces derniers imitent l'adulte (coin poupée, garage, coin cuisine…), en s'intéressant de plus en plus aux autres et en verbalisant. Ils peuvent aussi avoir des jeux spontanés qui leur permettent de construire (lego…), d'observer, de découvrir (coin lecture), d'expérimenter (coiffure…), et de créer.

La taille des groupes d'enfants est limitée pour favoriser la socialisation et garantir une relation ludique et une disponibilité de l'adulte.

L'enfant a besoin aussi d'activités motrices, tels que les véhicules d'extérieur, les cerceaux, les ballons… pour avoir une meilleure maitrise de son corps et de l'espace. La cour est utilisée de façon quotidienne, même quand il fait froid pour permettre à l'enfant de se dépenser et de prendre l'habitude de pratiquer de façon régulière une activité physique. Un soin tout particulier sera bien évidemment porté au fait que les vêtements soient adaptés et confortables.

L'adulte respecte le rythme des acquisitions et l'envie de chacun : il l'aide à prendre conscience de ses accomplissements et stimule sa participation afin d'aller jusqu'au bout de son choix.

De plus, la décoration des locaux de la structure par la création des enfants, les animations de chants, de musique, de marionnettes…, les espaces de discussion ou de lecture permettent de créer un climat sécurisant et gai.

Un grand soin est porté à la mise en place d'activités artistiques car elles permettent à l'enfant de construire sa personnalité et d'interagir avec les autres.

Ainsi, les enfants seront orientés vers :

• **La musique** : le chant est une activité régulièrement proposée à l'enfant avec une présentation de différents instruments et styles de musique, des activités de mouvement et de danse.
• **La peinture, le dessin et le collage** : dessiner avec des crayons de couleur, des pastels, des craies. Peindre sur différents supports : toiles, table, feuille au sol ou au mur, etc. Coller des gommettes, du papier de soie, crépon…
• **Le modelage** de l'argile, de la pâte à modeler, de la pâte à sel….
• **La manipulation** de farine, de pâtes, de semoule, de maïzena, etc.

Les activités de langage, fondamentales dans le processus d'humanisation, constituent une des priorités du multi-accueil

Ainsi, nous mettons à disposition des enfants tout un matériel de langage :
• objets de la vie quotidienne de l'enfant : fruits, légumes, instruments de musique
• imagiers représentant des animaux, fleurs, fruits, instruments de musique…
• livres représentant des scènes de la vie quotidienne ou de la vie réelle
• Loto, domino
• marionnettes

Afin de favoriser l'intégration de l'enfant dans son environnement quotidien, nous lui proposons des :
• activités de soin de la personne : s'habiller, se laver les mains, se nettoyer la bouche avec un gant, …
• activités autour de la nourriture : sensibilisation aux vertus d'une alimentation saine et équilibrée, bien se comporter autour de la table, débarrasser son verre, sa cuillère, mettre les chaises …
• activités de soin de l'environnement : laver la table, ranger les jouets, prendre soin des plantes, respect du mobilier, …

Toutes ces activités sont proposées à l'enfant, et non imposées. Notre objectif est de laisser le choix aux enfants de participer ou non.

-<u>Les moments festifs</u> : En décembre et au mois de juin, une fête au sein de la structure est organisée, avec la participation des parents.

Les anniversaires des enfants sont fêtés selon le souhait des parents. Cependant, nous laissons le bonheur aux parents de fêter d'abord l'anniversaire avec leur enfant à la maison avant de le fêter avec les copains au multi-accueil.

LES ANIMATIONS EXTERIEURES

Des animations ponctuelles, réalisées par des intervenants extérieurs, peuvent être programmées, selon le thème défini par l'équipe pédagogique.
Ces intervenants présentent aux enfants des spectacles de marionnettes, des activités musicales, des contes et lectures, …

Le multi-accueil Beth Rivkah propose des séances hebdomadaires d'éveil musical à destination des enfants accueillis. Elles durent de 15 à 20 minutes dans chaque unité et sont animées par une musicienne chanteuse accompagnée de sa guitare.
L'éveil sensoriel, auditif et musical du tout petit passe par l'échange avec l'adulte : ses jeux de sons, de rythmes, les chansons, puis les instruments (manipulation et écoute) visent à développer les premiers repères mélodiques et rythmiques de l'enfant.

L'ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

L'accueil d'un enfant porteur de handicap est organisé avec la famille, les spécialistes qui interviennent auprès de l'enfant et l'équipe pluridisciplinaire de la structure (psychologue, infirmière, psychomotricienne, éducatrice, médecin) L'équipe peut être renforcée par des professionnels qualifiés. Nous pouvons planifier leur intervention au sein de l'établissement.
Par ailleurs, selon les contraintes dues au handicap ou à la **maladie, nous pouvons adapter à leurs besoins le matériel éducatif, l'aménagement de l'espace, leur temps de présence au multi-accueil…**

C'est au moment de la préinscription de l'enfant que sont évalués les besoins individuels occasionnés par une maladie chronique ou par un handicap moteur ou cérébral et un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) est mis en place.

Cette évaluation est réalisée par notre médecin, secondée éventuellement par la directrice, la psychologue et l'équipe médicale de l'enfant, qui jugent si le handicap dont souffre l'enfant est compatible avec les conditions de l'accueil dans la structure.
Un suivi très régulier de leur évolution et de leur bon développement sera assuré par la coordinatrice ainsi que par le médecin. Ce dernier peut également former l'équipe encadrante afin de la sensibiliser aux risques et aux conséquences au quotidien de la prise en charge de cet enfant.

La directrice portera une attention toute particulière à l'adaptation de ces enfants au sein de la structure et se chargera des soins qui pourraient leur être dispensés.

UN PROGRAMME D'AIDE A LA PARENTALITE :

Des réunions à thèmes sont organisées ponctuellement afin de réunir les parents et leur permettre d'échanger leurs expériences de jeunes parents sous les conseils d'une psychologue.
Le dialogue avec les parents est quotidien, mais leur implication doit être facilitée par des réunions et des points de rencontres autour de thèmes (fêtes, …).

L'implication des parents dans la vie de l'établissement :

- L'inscription : un entretien individuel avec la responsable permet de présenter la structure, son fonctionnement, mais également de faire connaissance avec l'enfant et sa famille, de connaître ses habitudes de vie afin d'individualiser le plus possible son accueil au multi-accueil.

-Après la période d'adaptation, ils sont aussi invités à prendre le temps, à l'arrivée et au départ avec leur enfant, de partager un moment de jeu, faire un change, lui donner un goûter …

- Une réunion de parents et un café des parents sont organisés à la fin du premier et du deuxième trimestre. C'est, pour l'équipe, l'occasion de mieux se présenter, de présenter les projets pour l'année et d'échanger avec les parents.
- Les ateliers « vous et nous » permettent à l'enfant de partager un moment chaleureux autour d'une activité avec ses parents dans la section. Ces temps d'échange renforcent la « triade » enfant, parents et professionnels.
- Les moments festifs et les activités spécifiques sont des évènements au cours desquels les familles sont invitées à participer, s'investir et accompagner les enfants et les équipes en toute convivialité.

-Les réunions de soutien éducatif permettent de travailler ensemble dans une logique de co-éducation lors de difficultés rencontrées ponctuellement avec certains enfants : morsures répétées, « agressivité » passagère…

UN TRAVAIL D'EQUIPE

Le multi-accueil est un lieu d'échanges et de communication entre parents et professionnels, et aussi entre parents. Ceux-ci peuvent demander des conseils, être informés, donner leur avis à tout moment auprès des professionnels.

Les professionnels se rencontrent quotidiennement pour échanger et assurer une continuité de travail pour l'enfant.
Des réunions d'équipe sont mises en place ponctuellement, pour établir des plannings adaptés, diffuser des informations, échanger et résoudre des difficultés ponctuelles.

Deux journées pédagogiques par an sont organisées, permettant la mise en place et le suivi du projet pédagogique. Ces journées permettent une réflexion autour des pratiques professionnelles par des thèmes proposés ou choisis par l'équipe. Elles améliorent l'accueil proposé aux enfants, l'aide proposée aux parents afin de les conforter dans leur rôle. Une formation aux gestes d'urgence et d'évacuation incendie est aussi dispensée à l'équipe . Ces journées sont prises sur le temps de travail(fermeture de la structure ces jours là).

Des temps de formations sont proposés au sein de l'etablissement par l'éducatrice de jeunes enfants, et l'infirmière encadrante, le médecin, la psychologue ou un intervenant extérieur selon différents thèmes : gestes d'urgence, hygiène alimentaire, l'enfant handicapé, l'enfant et le livre …

Les professionnels sont encouragés à suivre des formations, qualifiantes et diplômantes, afin d'évoluer de manière constructive et épanouissante dans le milieu de la petite enfance.
La structure accueille des stagiaires petite enfance et travail l'encadrement, l'accompagnement et la formation des différents étudiants.

PERSONNEL

Qualification, statut et nombre (ETP= Equivalent temps plein)

FONCTION	QUALIFICATION	STATUT	ETP
Directrice	1 EJE	Cadre	1 ETP en CDI 100 % en direction
Secrétariat	1 responsable administrative	Employé	1 ETP en CDI
	1 secrétaire comptable	Employé	1 en temps partiel
Médecin	1 médecin	Vacataire	4H/Mois
Psychologue	1 Psychologue	Vacataire	4H/Mois
Continuité de la fonction de direction (20%) et	1 IDE	Employé	ETP

encadrement des enfants (80%)			
Encadrement des enfants	2 EJE 2 Auxiliaires de P. 5 CAP petite enfance 1 Psychologue 1 BEP S.S. 5 Aide auxiliaires (VAE en cours) 1 Apprentie	Employés	2 ETP en CDD 2 ETP en CDD 3 ETP en CDI 2 T. Part 1 ETP 1 ETP 2 ETP 3 T. Part En alternance
Cuisine, Entretien et Relais en section 30% auprès enfants	2 Agents de service	Employés	2 ETP
Intervenants auprès des parents des enfants et de l'équipe	1 Médecin 1 Psychologue 1 Musicienne	Vacataire Vacataire Vacataire	4 h / mois 4h / mois 45 mn/semaine

COMPLEMENTARITE DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES :

- **La directrice :** Elle anime et encadre une équipe de professionnels de la Petite Enfance autour d'un projet en y associant les parents.
  Par le respect des normes, elle veille à la sécurité et l'hygiène des personnes sous sa responsabilité, à savoir enfants et personnel.

- **Les éducatrices :** Elles interviennent dans le cadre éducatif, préventif et relationnel auprès des enfants. Elles favorisent leur développement moteur, affectif et intellectuel. Elles stimulent et coordonnent au quotidien l'action éducative de l'équipe. Les EJE participent à la conception et à la mise en œuvre du projet pédagogique. Elles sont les garantes de l'application de ce projet au quotidien.

- **L'infirmière** : elle assure les soins et la surveillance des enfants en intégrant la dimension de prévention ; informe et rassure les parents. Elle assure la continuité des fonctions de direction.

- **Les auxiliaires et agents de puériculture :** ils prennent en charge l'enfant individuellement et en groupe. Ils répondent à ses besoins et sollicitations, assurent sa surveillance et ses soins et mènent des activités d'éveil en collaboration avec le pôle éducatif (l'infirmière, l'éducateur de jeunes enfants et le psychomotricien).

- **La psychologue** : en liaison avec l'équipe et les parents, elle contribue à la bonne adaptation des enfants et à leur épanouissement. Elle apporte aux parents qui le souhaitent un soutien et accompagne les équipes lors des réunions mensuelles (formations, suivi des enfants etc.). Elle intervient aussi en observation dans les sections afin de faire un travail de prévention.

- **Le médecin :** il assure une action de prévention et de promotion de la santé auprès du personnel, veille à l'application des mesures d'hygiène ; il met en place des protocoles d'hygiène, forme le personnel à ces protocoles et aux gestes d'urgence, assure un suivi des Protocoles d'Accueil Individualisés ; il reçoit les enfants de moins de quatre mois et ceux présentant un handicap ou une maladie chronique avant leur admission au multi-accueil.

De par leurs différentes formations et leurs expériences variées, les professionnelles portent un regard différent sur l'enfant. Cette complémentarité des compétences est un atout dans la prise en charge quotidienne du jeune enfant.
L'auxiliaire de puériculture a une formation plus précise sur les soins d'hygiène adaptés aux petits. Le croisement de ces différentes compétences au sein d'une même équipe, d'un même lieu de travail est une richesse au bénéfice d'une prise en charge globale de l'enfant et de sa famille. Afin d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et dans un souci d'amélioration constante, l'équipe se réunit, régulièrement, pour des réunions d'équipe.

MODALITES DE COORDINATION INTERNE ET EXTERNE :

Les informations et les transmissions internes permettent une cohérence du travail effectué autour de l'enfant.
Les professionnels se rencontrent quotidiennement pour échanger et assurer une continuité de leur travail.

Au sein du multi-accueil, des temps de formation sont proposés par la directrice de la structure, le pédiatre, la psychologue ou un intervenant extérieur portant sur : les gestes d'urgence, l'hygiène alimentaire, l'enfant handicapé, …

Réunion d'équipe en analyse de pratiques : 2 heures par mois avec la psychologue et une fois par semaine dans chaque section à tour de rôle, avec la directrice, pour permettre à l'équipe de réfléchir à l'accueil des enfants et s'interroger sur certains comportements.
La psychologue reçoit également les familles à leur demande ou suite aux interrogations de l'équipe.

Emplois aidés : Tutorat, formation : Le multi-accueil peut accueillir des stagiaires et des professionnels en formation.
Cela permet :
- une remise en question des pratiques quotidiennes
- une ouverture d'esprit face au questionnement des stagiaires
- la transmission d'un savoir-faire et d'un savoir être.

MODALITES DES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

NATURE DU PARTENARIAT :
Partenariat avec le Conseil Général, la CAF et les villes de Yerres et de Brunoy.

➔ ***La mairie*** : bien que la gestion du multi-accueil soit associative, les contacts avec l'élu Petite Enfance des communes d'Yerres et de Brunoy ainsi que la Direction Générale des Services sont réguliers. Négociations pour la mise en place d'un partenariat financier.

➔ ***Le service des modes d'accueil du Conseil Général*** **:** demande d'autorisation, validation des modifications des modalités d'accueil. Rôle de conseils et de contrôle.

➔ ***La Caisse d'Allocations Familiales :*** le service administratif de l'association s'assure du suivi des documents demandés par la CAF ; réunions de suivi, conseil et accompagnement. Partenaire financier.

LE PROJET SOCIAL

Au niveau culturel et associatif:

- Des **ateliers d'éveil** et d'animation autour du **sport**, du **spectacle** et de la **musique** sont proposés aux enfants. Le but est de favoriser l'épanouissement physique, psychique et culturel des enfants et de les amener, par la créativité, à une prise de conscience de leurs multiples moyens d'expression.

- Pour sensibiliser les enfants à la lecture, les équipes organisent des ateliers « contes ».

Objectifs de l'Association crèche Beth Rivkah:
Faire vivre le programme pédagogique autour de l'initiation à la musique, à la lecture et à l'expression corporelle.

Au niveau social

- Le multi-accueil Beth Rivkah encourage les **échanges intergénérationnels** : la Directrice du multi-accueil organisera des ateliers comme par exemple des activités manuelles avec les enfants, cuisiner des gâteaux, concevoir des déguisements pour le Carnaval ou encore lire des histoires. Des associations de la commune pourront éventuellement devenir partenaires, des bénévoles s'impliquer dans ce sens.

- Une attention particulière sera portée aux **familles relevant de minima sociaux**.

2 places au minimum sont réservées aux enfants dont les parents bénéficient de minima sociaux.

Sont concernés les enfants de moins de 4 ans dont les parents ou le parent unique remplissent les deux conditions suivantes :

- Être bénéficiaire d'un minimum social (RSA, API, ASS)
- Avoir une activité professionnelle ou suivre une formation rémunérée.

En cas de changement de situation des parents :

- Si le parent n'est plus bénéficiaire d'un minimum social : l'enfant conserve sa place
- Si le parent a cessé son activité professionnelle ou sa formation : la directrice veillera à proposer une solution d'accueil pour faciliter les démarches de recherche d'emploi en fonction des possibilités d'accueil de la structure.

La directrice et son équipe auront une attention tout à fait particulière pour l'accueil de ces enfants et de leur famille par une disponibilité, un discours et une écoute appropriés.

Objectif de l'association crèche Beth Rivkah :
Favoriser les échanges intergénérationnels et prendre en compte les spécificités sociales des familles.

Au niveau environnemental :

- La Ville de Yerres est une commune riche en **lieux dédiés à la nature et aux jeux**. Les équipes profiteront des **espaces verts** à proximité des structures pour organiser des **sorties thématiques**, avec les plus grands, bien entendu.

- Le multi-accueil Beth Rivkah s'inscrit dans une démarche de développement durable ; des **ateliers** seront mis en place afin de sensibiliser les enfants à la **protection de la nature et à l'écocitoyenneté**.

Objectifs de l'association crèche Beth Rivkah :
→ Profiter des espaces verts proches de la structure d'accueil Petite enfance pour organiser des sorties avec les enfants.
→ Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement.